COLLEGE LES ROCHES

Projet d'établissement 2022-2026

(vote prévu au CA du 7 avril 2022)

A-Présentation du collège Les Roches p.2

B- Les atouts du collège p.3

C- Objectifs du projet d'établissement 2022-2025 p.4

D- Le Projet académique (extraits choisis) p.7

Axes

Axe 1	GARANTIR A CHAQUE ELEVE SA PROPRE REUSSITE	Favoriser la réussite scolaire en respectant la diversité des parcours
Axe 2	PERMETTRE A L'ELEVE DE S'OUVRIR SUR LE MONDE	Favoriser une insertion dans un monde diversifié
Axe 3	CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE COMMUNAUTE SCOLAIRE	Favoriser l'implication de tous les élèves, des personnels et des parents afin d'améliorer la responsabilisation, l'autonomie et un climat scolaire harmonieux.

A- PRESENTATION DU COLLEGE

Dans la continuité du précédent projet d'établissement qui a déterminé les orientations du collège les Roches de 2014 à 2017, le nouveau projet d'établissement a pour vocation de fixer l'orientation et les objectifs de 2022 à 2025 au travers de dispositifs et d'actions à mener. Elaboré en concertation avec les différents personnels et acteurs du collège (personnels enseignants, d'éducation, de santé, personnels techniques, parents, élèves délégués), dans le cadre des programmes nationaux d'enseignement, des directives nationales et académiques, il définit nos priorités et nos engagements.

Ce projet d'établissement s'appuie sur le bilan du précédent et est adapté aux caractéristiques des élèves accueillis. Il sert de référence pour les équipes éducatives, pédagogiques et les services qui travaillent, contribuent et s'investissent ensemble pour la réussite de tous nos élèves. Il participe au renouvellement de l'innovation pédagogique. Ce projet d'établissement sera régulièrement évalué à travers le rapport d'activités annuel présenté au CA.

Description de l'établissement :

Le collège Les Roches est implanté au cœur de Durtal, commune à dominante rurale du Beaugeois, à la lisière du Maine et Loire et de la Sarthe.

En septembre 2021, les personnels et les élèves inaugurent de nouveaux locaux après de longs mois de travaux. Le Département a investi 12,8 millions d'euros pour un ensemble moderne, aéré, lumineux, à énergie positive et à faible empreinte carbone.
Au cours de l'année 2021-2022, le bâtiment restauration et les extérieurs sont progressivement aménagés.

Le Collège les Roches accueille à la rentrée 2021, 300 élèves, soit 86% de demi-pensionnaires et 56% d'élèves transportés. Les élèves viennent pour une petite moitié des écoles primaires publique et privée de Durtal, environ 20 % de Morannes/Daumeray et 12-13 % des écoles primaires de Huillé-Lézigné et les Rairies.

Les effectifs poursuivent cette année une légère progression, au-dessus des prévisions départementales. Les années prochaines, les effectifs devraient diminuer, suivant les tendances nationales de la démographie.

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
335	297	308	276	295	301

La part des catégories sociales défavorisées, ouvriers et inactifs ne cesse de progresser depuis 2016. En 2021-2022, elle est de 46,3 % contre 35 % dans le département. Pourtant, en octobre 2021, seulement 18% des élèves sont boursiers, principalement au taux 1

Le collège bénéficie d'installations sportives à proximité (piscine, gymnases, terrains de sports en extérieur) L'accès aux ressources culturelles nécessite souvent des déplacements en car : cinémas, musées…

B- LES ATOUTS DU COLLEGE

Le collège Les Roches possèdent de nombreux points d'appui

- Une dimension humaine de l'établissement
- Un cadre de vie agréable
- Des locaux neufs avec un chauffage en biomasse
- Une restauration préparée sur site
- Des installations sportives à proximité
- Un équipement informatique satisfaisant
- Une implantation convenable des langues :

    - Anglais : LV1
    - Espagnol et allemand : LV2
    - Latin : de la 5ème à la 3ème

- Une forte implication des personnels dans des projets pédagogiques structurants :

    - Classes orchestre
    - Chorale
    - Lutte contre le décrochage
    - Lutte contre le harcèlement
    - Ateliers théâtre et cinéma
    - Voyages et sorties pour toutes les classes

- Une communauté de communes Anjou Loir et Sarthe qui propose des actions culturelles et citoyennes de proximité.
- Une forte implication des équipes éducatives dans l'accompagnement individualisé des élèves (PAP, PAI, Devoirs faits, cellule de veille, GPDS…)
- Une association des parents dynamique
- Un foyer socio-éducatif actif
- Des élèves majoritairement réceptifs à l'école

C- OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE LES ROCHES 2022-2025

AXE 1 : GARANTIR A CHAQUE ELEVE SA PROPRE REUSSITE

Favoriser la réussite scolaire en respectant la diversité des parcours

La mise en œuvre du socle commun et la création des cycles 3 et 4 conduisent à renforcer les liens entre les écoles et le collège puis entre le collège et les lycées pour assurer la cohérence et la progressivité du parcours des élèves. Le conseil école-collège doit continuer à renforcer les liens et les échanges notamment pour les élèves bénéficiant d'aménagements, de plus en plus nombreux.

A la rentrée 2021, 8 % des élèves ont un PAP et 4 % un PPS.

La maîtrise du socle commun à la fin de la 3ème est un objectif national. Au vu de l'hétérogénéité des élèves et les effectifs dans les classes ainsi que les élèves en grande difficulté, il est indispensable de mettre en place une différenciation.

Note : Les indicateurs ne sont pas positionnés au regard des actions.

Objectifs	Actions proposées	Indicateurs
Assurer la maîtrise du socle commun pour tous les élèves	- Evaluation globale du socle grâce à un travail transdisciplinaire - Evaluation par compétences de la 6ème à la 3ème - Prioriser les fondamentaux (lecture orale des consignes) - Mettre en place un protocole de récupération de cours pour les absences de courte durée	- Validation paliers 3 et 4 - Résultats aux DNB et CFG
(Re) motiver nos élèves	- Mots d'encouragements sur le carnet et lors des conseils de classe. - Valoriser les élèves de 4ème et de 3ème en difficulté grâce à la classe SAS - Mise en place du GPDS pour intervenir dès les premiers signes de décrochage. - Mettre en place du tutorat par tous les membres de la communauté éducative - Valoriser les productions d'élèves : affiches, représentations, exposés…	- Suivi des absences
Montrer le but de la scolarité, la finalité	- Organiser des rencontres avec les anciens élèves - Présenter les parcours professionnels et scolaires des membres du personnel aux heures de vie de classe. - Orientation des 3ème : rdv avec la PsyEN, travail en collaboration tout au long de l'année. - Favoriser les mini-stages de découverte en 3ème	- Taux de satisfaction lors de l'orientation
Accompagner de la meilleure manière tous nos élèves.	- Mise en place de pédagogies différenciées : PAP, PPS, PID, DRI - Suivi des stages d'observation de 3ème par les professeurs principaux - Impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants : réunions parents-profs, carnet de liaison, contacts téléphoniques et entretiens. - Inciter les parents en difficultés financières à déposer un dossier Fond social auprès du collège	- Résultats des oraux de stage. - Nombre de PAP - Nombre de dossiers FSC étudiés
Apprendre à apprendre	- Poursuivre et renforcer le dispositif devoirs faits en assurant une bonne visibilité pour les parents - Ouverture de la salle d'étude en autonomie sur la pause méridienne - Mieux accompagner les élèves sur les temps de permanence (accès au CDI, au foyer, permanence dirigée) - Réaliser des travaux sur la métacognition en interdisciplinarité. - Organiser des devoirs communs - Renforcer l'accompagnement individuel lors des distanciels (appels téléphoniques, visio…)	- Taux de participation à devoirs faits

AXE 2 : S'OUVRIR SUR LE MONDE

Favoriser une insertion dans un monde diversifié

Malgré un territoire aux multiples atouts géographiques et historiques, le contexte socio-économique peut représenter des freins à la réussite et à l'ambition scolaires
Un développement des relations avec les milieux professionnels est indispensable afin de favoriser l'insertion des élèves futurs citoyens.

L'éloignement de Durtal des centres culturels rend prioritaire le développement des projets qui permettent aux enfants d'accéder à une ouverture sur le monde. L'accompagnement du département via "collège en actions", les propositions de la communauté de commune Anjou Loire Sarthe et la forte impulsion des équipes permettent au collège d'offrir aux élèves, tout au long de leur scolarité une découverte voire une pratique de différents champs culturels.

Note : Les indicateurs ne sont pas positionnés au regard des actions.

Objectifs	Actions proposées	Indicateurs
Eveiller la curiosité	- Proposer des sorties scolaires pour toutes les classes - Poursuivre les partenariats avec la médiathèque et les librairies - Participer aux prix littéraires - Organiser des actions et des expositions thématiques au CDI : speed-booking, club mangas.. - Favoriser toutes les lectures : cursive, fixe et mobile	- Nombre d'élèves participant à une sortie par an - Nombre d'actions
Déclencher le plaisir culturel	- Maintenir la chorale pour l'ensemble des élèves. - Maintenir les PEAC Théâtre et Cinéma - Maintenir les classes orchestre à l'école - Multiplier les concerts des classes orchestre dans le collège - Maintenir un ¼ d'heure lecture hebdomadaire	- Taux de participation des élèves aux ateliers culturels. - Concerts des classes orchestre à la rentrée, avant les vacances, lors des événements.
Echanger, convaincre et écouter	- Présentation du stage pour tous les 3ème à l'oral devant un jury constitué par tous les personnels. - Préparation de l'oral du DNB - Favoriser les actions autonomes des délégués et des eco-délégués - Organiser des exposés et des débats inter-classe - Proposer un atelier de critique musicale - Proposer un club maths et codages	- Evaluation des oraux de stage - Evaluation des oraux DNB - Nombre d'actions menées par les éco-délégués
Construire la représentation d'un ailleurs	- Participer à la semaine des langues et à des événements européens : « journée du pull » - Participer aux concours nationaux : Eurekamaths… - Organiser des repas culturels - Maintenir le latin dès la 5ème - Organiser dès la 6ème des visites d'entreprise, de services publics ou d'organisation. - Inviter le monde professionnel aux événements du collège pour maintenir des liens. - Favoriser les mini-stages pour les 3ème - Participer aux forums des métiers et de l'orientation : CALEP, CCALS - Proposer un voyage à l'étranger dans un pays européen - Participer à collège au cinéma	- Minimum 1 mini-stage d'observation par élève de 3ème. - Participation à un forum des métiers par un pour les élèves de 3ème - Une classe, une entreprise/organisation par an - Nombre d'élèves participant à un voyage par an

AXE 3 : CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE COMMUNAUTE SCOLAIRE

Favoriser l'implication de tous les élèves, des personnels et des parents afin d'améliorer la responsabilisation, l'autonomie et un climat scolaire harmonieux.

56% des élèves sont transportés et 86% sont demi-pensionnaires. Le collège est un lieu de vie fait de temps pluriels. La réflexion de cet axe répond à cet enjeu : partenariat, co-éducation et co-construction

Objectifs	Actions proposées	Indicateurs
Créer du lien entre tous les acteurs	- Créer des moments de convivialité avec les parents - Mettre en place une Amicale des personnels et maintenir des moments de convivialité - Proposer aux parents une salle équipée, en libre service - Rencontrer les parents délégués en début d'année - Investir le conseil écoles-collège de problématiques communes. - Organiser les réunions parents-profs - Organiser un roulement pour la participation aux instances du collège - Mettre régulièrement à jour le site e-lyco avec les actions menées au collège.	- Fréquentation des réunions - Fréquentation de la salle des parents
Construire du lien entre les élèves	- Organiser une journée d'intégration par niveau en septembre : jeux pour se connaître, blasons… - Organiser un moment de convivialité élèves/personnels en fin d'année : pique-nique, goûter.. - Créer des parrainages 6ème-3ème - Valoriser les talents du collège - Favoriser les représentations pour les ateliers, l'orchestre et la chorale tout au long de l'année	- Nombre de parrainage par an - Nombre d'actions
Travailler en groupe et en interdisciplinarité	- Mettre en place le CVC - Rendre les élèves acteurs du CESC - Favoriser un temps de concertation commun dans les EDT - Mener des travaux en interdisciplinarité (EPI…) - Mettre en place des formations de proximité	- Nb de réunions annuelles du CVC et du CESC. - Actions mises en place - Nombre de formation de proximité par an
Favoriser l'autonomie	- Animer le foyer grâce à un service civique - Introduire de l'autonomie dans la gestion de la coopérative lorsque cela est possible - Valoriser l'autonomie et les compétences psychosociales dans les bulletins avec participation de la vie scolaire	- Nombre de passage au foyer - Bilan d'activités de la coopérative
Améliorer le climat scolaire	- Sensibiliser les élèves à la participation à l'AS - Créer « une fête du collège » en partenariat avec l'association des parents et les élèves. - Inscrire le collège dans une démarche de prévention et de résolution du harcèlement scolaire : programme pHARE - Privilégier les punitions éducatives grâce aux TIS en collaboration avec les agents - Mettre en place un espace de décompression (salles 47 et 48) avec une permanence effectuée par des élèves. - Impliquer les élèves dans la rédaction puis dans l'appropriation du règlement intérieur - Assurer le suivi des élèves dans des cellules de veille et les GPDS	- Réduction des actes d'incivilité - Nombre d'actions de prévention harcèlement - Nombre d'actions PIKAS - Taux de participation à l'AS - Nombre d'élèves suivi par an en cellule de veille. - Nombre de passage à l'infirmerie
Inscrire le collège dans un projet de développement durable	- Réduction des déchets - Restauration : 1 menu végétarien par semaine, 30% de bio, 50% de produits locaux. - Réduction des produits d'entretien - Engager les éco-délégués dans un comité de pilotage et les associer aux projets - S'engager dans des démarches de projet en interdisciplinarité - Obtenir la labellisation E3D du collège	- Labellisation E3D - Bilan annuel restauration sur ces critères

D- EXTRAITS CHOISIS DU PROJET ACADEMIQUE 2018-2022

*Prenant appui sur le bilan du projet académique 2013-2017, le **nouveau projet de l'académie de Nantes 2018-2022** propose à tous les acteurs du monde de l'éducation et à tous les partenaires **quatre grandes ambitions :***

RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITE
COOPÉRATION

Pour chacune de ces ambitions, plusieurs objectifs sont fixés. Ils structureront notre action de 2019 à 2023. Cette trame sera complétée par des actions concrètes à mener ensemble.
(Extraits choisis)

RÉUSSITE *"Garantir à chaque élève sa propre réussite"*

Axe 1 : Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

Objectif 1 : Garantir l'acquisition du "lire, écrire, compter et respecter autrui" dans le cadre du socle commun

Ces compétences, bases de tout parcours scolaire réussi, sont à travailler avec détermination depuis l'école maternelle jusqu'à la fin du collège, tout en respectant les rythmes d'acquisition propres à chaque élèves. Cette acquisition est à garantir par un travail concerté, conduit au sein des écoles, des collèges, des réseaux pédagogiques ou des bassins, et par le développement des stratégies collectives nécessaires à la cohérence et à la progressivité des apprentissages de chaque élève.

Objectif 4 : Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves

Les apprentissages sont conduits en classe avec le professeur ; ils peuvent donner lieu à un entraînement ou un travail personnel à réaliser en dehors de la classe. L'accompagnement des élèves, au sein de l'école et du collège, dans la réalisation de ce nécessaire travail personnel est déterminant pour garantir l'égalité de tous les élèves. Il convient donc à l'échelon académique d'organiser et d'accompagner la mise en oeuvre du dispositif "devoirs faits".

Axe 2 : Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

Objectif 1 : Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours

La construction du parcours d'enseignement et de formation adaptés à la diversité des chemins de réussite des élèves est à soutenir. Ces parcours peuvent être linéaires mais aussi faits de ruptures formatrices et porteuses d'évolutions fructueuses. L'accompagnateur est là pour éviter que l'élève se sente isolé (voire relégué ou exclu) et pour anticiper ruptures et transitions en l'aidant à surmonter les obstacles. La qualité de l'accompagnement personnalisé aux différents niveaux de scolarité ainsi que la capacité des écoles et des établissements à impliquer les parents dans un esprit de co-éducation sont des leviers à mobiliser.

Axe 3 : Former à la complexité du monde

Objectif 1 : Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours

L'élève évolue dans un monde connecté et de plus en plus complexe. Des pratiques du numérique raisonnés et responsables, respectueuses d'autrui et de soi-même sont à développer dans le quotidien de la classe : les élèves sont mis en situation de comprendre et de traiter l'information et de communiquer efficacement afin de développer leurs capacités d'analyse et la pensée critique pour faire face aux évolutions.

Objectif 2 : Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue

Maîtriser des langues vivantes s'impose à tous les jeunes pour garantir qu'ils puissent trouver leur place professionnellement et aborder sereinement le monde d'aujourd'hui. La diversité linguistique est à cultiver et la continuité des parcours d'apprentissage des langues vivantes à assurer.

Objectif 3 : Apprendre aux jeunes à travailler en équipe

L'élève doit être formé dans la perspective d'une adaptation constante à des environnements évolutifs. La maîtrise de compétences non seulement techniques mais sociales comme la capacité à travailler en équipe, à collaborer et à coopérer sont devenues nécessaires. La mise en œuvre de projets et la résolution de problèmes à conduire en équipe sont donc à favoriser. Les pratiques collectives d'activités physiques et sportives sont des leviers intéressants pour mobiliser ces compétences sociales

Insertion : « *Construire pour chacun sa place dans la société* »

Axe 2 : Développer les compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international

Objectif 2 : Renforcer l'éducation artistique et culturelle

*Donner à tous les jeunes un égal accès à l'art et à la culture, favoriser leur acquisition d'une culture personnelle dans les domaines des arts et du patrimoine, développer leur sensibilité et leur expression personnelle, éveiller leur curiosité sont autant d'enjeux du **« parcours d'éducation artistique et culturelle »**. La mise en oeuvre de ce parcours doit être structurée en conséquence. La culture scientifique et technologique et les domaines artistiques et culturels seront accompagnés et soutenus.*

Objectif 3 : Former à l'esprit critique des élèves et éduquer aux médias

L'enjeu consiste à aider les élèves à appréhender les médias, les réseaux et les phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique. Eduquer aux médias induit de développer chez tout élève une connaissance critique de l'information, une capacité à décrypter l'image, à se forger une opinion et à argumenter. Il s'agit notamment de développer et soutenir les projets de médias scolaires.

Objectif 4 : Ouvrir à l'Europe

Si l'ouverture à l'international permet d'améliorer la maitrise des langues étrangères, elle offre aussi et surtout une opportunité majeure d'ouverture à l'altérité, d'apprentissage du vivre ensemble, d'adaptabilité, de tolérance et de développement des compétences interculturelles. Il convient donc d'encourager les projets pluridisciplinaires et les échanges européens et internationaux.

Axe 3 : Construire des parcours de formation professionnelle pour tous les apprenants

Objectif 2 : Favoriser des parcours diversifiés

Rendre fluides les parcours de tous les apprenants, qu'ils soient en formation initiale - sous statut scolaire ou par apprentissage - ou en formation continue, impose de faciliter les changements d'orientation, les passerelles et l'intégration de publics différents. Cet objectif induit en particulier d'offrir, au sein d'une formation, la possibilité de changer de statut, de permettre d'acquérir un second diplôme de la filière pour faciliter l'employabilité ou encore de favoriser des parcours combinés.

SOLIDARITE *"Ne laisser personne au bord du chemin"*

Axe 1 : ***Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales***

Objectif 1 : Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale et en Éducation prioritaire

Réduire les écarts de réussite et de poursuite d'études observés dans les territoires de l'éducation prioritaire est une priorité absolue. Cela induit en particulier de tenir la même exigence éducative et pédagogique sur l'ensemble du territoire académique tout en développant en éducation prioritaire desstratégies pédago - giques favorables à la réussite de publics sensibles, plus qu'ailleurs, à toutes formes de ruptures. L'accompagnement des réseaux de l'éducation prioritaire sera renforcé et la capacité des équipes à apprendre ensemble confortée.

Objectif 2 : Développer dans les établissements des stratégies d'accompagnement des familles en situation de pauvreté

Mieux associer les familles passe par la mise en œuvre de stratégies d'accueil et de communication envers elles. Une attention toute particulière sera portée à celles qui sont en situation de pauvreté. La connaissance par les équipes pédagogiques de la diversité socio-économique et culturelle des publics scolaires sera prise en compte dans leurs pratiques. Des stratégies d'accès au droit pour tous les élèves et toutes les familles seront développées, au niveau départemental et aca - démique, en collaboration avec les services sociaux et de santé ; elles seront inscrites dans le volet social du projet d'établissement, de réseau, de circonscription.

Axe 2 : Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

Objectif 1 : Réussir l'inclusion au quotidien

Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers nécessite de développer des pratiques de classes inclusives et d'accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours éducatif valorisant et d'un projet professionnel. Le pilotage académique d'ajustement des dispositifs d'inclusion aux besoins des élèves sera conforté.

Objectif 2: Apporter les réponses aux besoins de santé des élèves

L'enjeu consiste à dépister le plus précocement possible les troubles des apprentissages pour que puissent être apportées les réponses adaptées aux besoins identifiés. Il s'agit aussi de porter une attention particulière aux élèves malades et porteurs de handicap pour leur permettre de suivre une scolarité réussie.

Objectif 3 : Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves

Développer les pratiques de classe inclusives nécessite d'encourager une culture commune de l'accueil et de garantir la formation initiale et continue qui facilite la prise en compte au quotidien des publics d'élèves à besoins particuliers. Les formations de proximité seront aussi renforcées.

Axe 3 : Vaincre le décrochage scolaire

Objectif 2 : Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage

Intervenir consiste à redonner confiance et motivation aux élèves qui montrent des signes de décrochage et à mettre en place un accompagnement adapté pour éviter qu'ils sortent prématurément de l'établissement. Une approche collective, garante d'un projet adapté à la particularité du jeune, est à conduire pour chacun au sein des établissements.

COOPÉRATION *"Travailler ensemble pour la réussite de tous"*

Axe 1 : Favoriser l'initiative des écoles et des établissements

Objectif 1 : Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques

De nombreuses expérimentations et innovations pédagogiques existent dans les écoles et les établissements de l'académie. Il s'agit de s'appuyer sur cette richesse pour favoriser le partage d'expériences et de mieux exploiter à différents niveaux les réflexions conduites, tout en prenant appui sur les travaux de la recherche et aussi sur l'ouverture internationale

Objectif 2 : Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées

L'ambition consiste à faire des écoles, des établissements, des circonscriptions et des bassins des espaces de réflexion pédagogique partagée dans une éthique de la confiance et donc de véritables lieux de formation et d'analyse de pratiques.

Axe 2 : Accompagner et valoriser l'engagement des personnels

Objectif 3 : Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services

Développer des logiques de responsabilisation et de coopération, faire confiance aux personnels sont des préalables nécessaires à leur implication et leur engagement, au renforcement de l'estime de soi et à la construction de solidarités solides et durables. Ces éléments participent à la qualité de vie au travail.

Axe 3 : Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

Objectif 3 : Renforcer le partenariat confiant avec les collectivités

Suite aux différentes lois de décentralisation le partage de compétences en matière d'éducation s'est traduit dans l'académie par un partenariat de qualité avec les collectivités territoriales. Ce partenariat est à poursuivre et à renforcer dans une approche confiante orientée vers la cohérence des actions dans le cadre des politiques nationale et locales au profit de la réussite des élèves et du développement des territoires

Objectif 4 : Maintenir un dialogue de qualité avec les parents

Construire une école de la réussite impose de développer la co-éducation avec les familles. Les actions innovantes en direction des familles seront développées, répertoriées et communiquées à l'ensemble des écoles et des établissements. Une attention bienveillante aux familles les plus éloignées de l'école est à porter dans ce cadre.